

Directive relative aux examens en ligne de Bachelor

Cette directive explique les procédures auxquelles les étudiants de la Faculté des HEC doivent se conformer pour les examens en ligne.

Avant l'examen

Afin d'éviter des problèmes durant votre examen, nous vous conseillons de faire les actions ci-dessous afin de vérifier tranquillement que vous maîtrisez la procédure d'accès à MoodleExam et la procédure de l'examen. Si vous rencontrez un problème, signalez-le à l'Ingénieur pédagogique de la Faculté (Emmanuel.Fernandes@unil.ch / +41 21 692 34 27)

- Accédez à MoodleExam via cette adresse : <https://moodleexam.unil.ch/>
- Vérifier que tous les cours où vous devez passer un examen sur MoodleExam apparaissent sur votre compte
- Entrez dans chacun des examens pour vous assurer que le lien fonctionne
- Prendre note des numéros de téléphone à contacter en cas de problèmes techniques qui apparaissent sur MoodleExam
- Prenez connaissance à l'avance du document « engagement sur l'honneur » que tout-e étudiant-e devra accepter juste avant chaque examen

Au moment de l'examen

- Assurez-vous que votre ordinateur ou tablette soit branché sur le réseau électrique. Ne faites pas votre examen sur la batterie de votre laptop
- Connectez-vous à <https://moodleexam.unil.ch/> environ 20-30 minutes avant l'heure du début de l'examen afin de commencer l'examen sans problème technique et/ou d'accès et, si c'est le cas pour votre examen, de faire vérifier votre identité
- Pour celles et ceux qui commenceront leur examen en retard, aucun temps supplémentaire ne sera accordé, sous aucun prétexte
- Lisez et acceptez « l'engagement sur l'honneur »
- Débutez l'examen en suivant les consignes indiquées
- ATTENTION : Aucune question, ni sur la forme ni sur le fond de l'examen, ne peut être posée pendant l'examen. S'il vous semble qu'il y ait une erreur dans l'épreuve, signalez-la après l'examen par courriel à votre enseignant-e en expliquant le problème et faites une hypothèse pour pouvoir répondre à la question. Ne restez pas sur une question qui vous pose un problème de compréhension. S'il y avait réellement une erreur dans l'énoncé, il en sera tenu compte lors de la correction
- Dans tous les cas, les conditions matérielles et techniques de passation de votre examen sont de votre responsabilité. En cas d'interruption de connexion à MoodleExam ou en cas de défaillance de votre réseau wifi, il ne sera pas possible d'avoir du temps supplémentaire. Si vous réussissez à vous reconnecter, faites au mieux dans le temps qui vous reste à disposition
- Si vous n'arrivez pas à vous reconnecter, vous pouvez contacter soit le helpdesk du Centre Informatique ou l'ingénieur pédagogique de HEC (voir leurs coordonnées ci-après)

- Gérez bien votre temps. Les copies devront être déposées à l'heure. Le système fermera automatiquement à l'heure annoncée
- Un problème de connexion d'une durée supérieure à 10 minutes est considéré comme un motif de retrait justifié

Étudiant.es bénéficiant d'un aménagement spécial

Pour les étudiant·e·s bénéficiant d'un aménagement spécial, conformément au courriel que vous avez reçu, le temps supplémentaire qui vous est alloué sera simplement ajouté en fin d'épreuve.

Fraude

Toute commission avérée d'un plagiat, fraude ou tentative de fraude est sanctionnée par un 0 (zéro) à l'évaluation ainsi qu'à toutes les évaluations liées au semestre d'enseignement. Toute commission avérée d'un plagiat, fraude ou tentative de fraude en seconde tentative à une des évaluations d'un enseignement ou en cas de récidive, est sanctionnée par un échec définitif et l'exclusion du cursus.

Absence aux examens

- Si l'étudiant est inscrit à un enseignement obligatoire qui est constitué d'un examen, il a l'obligation de se présenter à ce dernier.
- En cas d'absence non-justifiée à un examen, l'étudiant se voit attribuer un 0 (zéro) aux enseignements et évaluations correspondants et perd une tentative.
- L'étudiant qui invoque, pour son absence à un examen, un cas de force majeure, doit présenter une requête écrite, accompagnée de pièces justificatives dans les 3 jours dès l'apparition du cas de force majeure.

Coordonnées en cas de problème

- Problèmes d'accès à MoodleExam : Ingénieur pédagogique de HEC, +41 21 692 34 27 ; Emmanuel.Fernandes@unil.ch
- Problèmes techniques d'ordre général – Helpdesk (Centre Informatique) : +41 21 692 22 11 ; helpdesk@unil.ch
- Problèmes liés au contenu de l'examen : Signalez le problème par courriel à votre professeur à la fin de l'épreuve

Nous vous souhaitons beaucoup de succès pour vos examens !